

BTS BANQUE (BAC+2)



Fiche consultable sur le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

Code RNCP : 38381 certifié par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Date d'enregistrement de la certification : 08/12/2023

L
A

P
R
O
V
I
D
E
N
C
E

PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé : Jeune de 16 ans à 29 ans révolus. (exception d'âge maximum pour les PSH et sportifs de haut niveau)

Pré requis : Etre titulaire d'un baccalauréat (Un bac STMG, un bac Pro Métiers du Commerce et de la vente ou un bac Général Spécialité SES de préférence)

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

Formation en Alternance au rythme de 2 jours de formation et 3 jours en entreprise
L'admission est prononcée après examen du dossier du candidat (inscription Parcoursup ou prise de contact avec l'UFA pour les candidats hors Parcoursup).

Remarque : Si à la rentrée de septembre 2024, vous n'avez toujours pas d'employeur, vous disposerez alors de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Le titulaire du BTS Banque exerce une fonction commerciale et technique dans un établissement du secteur bancaire et financier, sur le marché des particuliers. Il commercialise l'offre de produits et services de son établissement, informe et conseille la clientèle dont il a la charge et prospecte de nouveaux clients. Dans ce métier de conseil et de vente, les qualités relationnelles jouent un rôle primordial.

Le titulaire du diplôme est appelé à travailler dans un environnement complexe et concurrentiel et à s'adapter à une grande variété de canaux de distribution : agences physiques et virtuelles, Internet, réseaux sociaux, bureau tactile.

Pour réussir dans sa mission, il devra conjuguer de solides compétences juridiques, financières et fiscales avec des capacités comportementales et commerciales.

PERSPECTIVES POST-FORMATION :

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études en bac + 3 (licence professionnelle ou bachelor)
- Inscription aux concours de la fonction publique catégorie B
- Concours d'entrée en Ecole de Commerce



BTS BANQUE (BAC+2)



Fiche consultable sur le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

Code RNCP : 38381 certifié par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Date d'enregistrement de la certification : 08/12/2023

L
A

P
R
O
V
I
D
E
N
C
E



ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Présentiel sur 2 jours par semaine (utilisation d'outils numériques : TBI, plateforme collaborative, cloud,...). Intervenants extérieurs issus de réseaux de professionnels.
- Distanciel possible (en fonction des impératifs : visioconférences, Ecole directe, yparéo...)

Programme :

La formation s'appuie sur 2 types d'enseignements :

Enseignement Général :

- U1 : Culture Générale et Expression Française
- U21 : Langue vivante Etrangère (Anglais) Compréhension de l'écrit
Expression écrite
- U22 : Langue vivante Etrangère (Anglais) Compréhension de l'écrit et de l'Oral
Expression orale en continu et en interaction

Enseignement Professionnel :

- U3 : Accompagnement du Parcours client de services bancaires et financiers
- U4 : Développement commercial
- U5 : Conseil et expertise en solutions bancaires et financières
- U6 : Veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle
- Ateliers de professionnalisation
- Certification AMF

https://www.barchen.fr/formations-reglementaires/certification-amf?utm_source=google&utm_medium=cpc&utm_keyword=amf%20barchen&gclid=EAIaIQobChMI54vm0Iex_gIVWLnVCh1uLAjaEAAYASAAEgKblPD_BwE

BTS BANQUE (BAC+2)



Fiche consultable sur le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

Code RNCP : 38381 certifié par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Date d'enregistrement de la certification : 08/12/2023

L
A

P
R
O
V
I
D
E
N
C
E

Modalités d'évaluation :

- Au moins une évaluation par semestre, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Partiel (examens blancs)
- Les épreuves du BTS se déroulent sous la forme d'épreuves ponctuelles

EPREUVE	COEF	TYPE	DUREE
U1 : Culture Générale et Expression	3	Ecrite	3h
U2 : Communication en langue vivante étrangère	2		
• U21 : Compréhension de l'écrit et de l'expression écrite	1	Ecrite	2h
• U22 : Compréhension de l'oral, production orale en continu et interaction	1	Orale	20 min
U3 : Accompagnement du parcours du client de services bancaires et financiers	3	Orale	30 min
U4 : Développement commercial	4	Orale	45 min
U5 : Conseil et expertise en solutions bancaires et financières	6	Ecrite	4h
U6 : Veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle	4	Ecrite	4h

Validation :

Diplôme : BTS Banque (BAC+2), diplôme d'Etat délivré par l'Education Nationale.
Certification et validation possible des blocs de compétences et/ou par équivalence

(Fiche consultable sur le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>)

Nombre de participants :

Effectif de 20 personnes maximum.

Durée de la formation :

1 350 heures de formation sur 24 mois.

Début de formation en Septembre, fin de formation en Juin généralement.



BTS BANQUE (BAC+2)



Fiche consultable sur le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

Code RNCP : 38381 certifié par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Date d'enregistrement de la certification : 08/12/2023

L
A
P
R
O
V
I
D
E
N
C
E

Tarif de la formation :

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Coût moyen : 8 636 € selon le décret n°2024-695 du 5 Juillet 2024 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (ascenseur à disposition) – Adaptation pédagogique pour les apprentis en situation de handicap. Service Handicap | CFA Jean Bosco handicap@cfajeambosco.fr

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

Indicateurs 2024 : Taux d'obtention du diplôme : NC, Taux d'interruption en cours de formation : NC, Taux d'insertion professionnelle à 6 mois dans les métiers visés : NC, Taux de poursuite d'études : NC. Ouverture de cette session en Septembre 2023, les résultats de la première promo seront donc disponibles en Juillet 2025.

VALEUR AJOUTÉE :

UFA adossé à un établissement scolaire. Classes à effectifs réduits favorisant un meilleur apprentissage.

COORDONNÉES :

Coordonnées de l'UFA :

UFA La Providence
2 rue Clerjot 02000 LAON
03.23.20.26.62

secretariat.direction@laprovidence02.fr

Coordonnées de l'experte mise en relation service développement CFA du secteur :

Julie DESSONS
06.86.52.99.83

peudpiece.j@cfajeambosco.fr

